



Direction Générale des Services

## Conseil municipal du 15 juillet 2020 DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur Philippe GARROTE

Secrétaire de séance : Mme Céline BODET

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 33  
Nombre de votant-e-s : 33

### Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,  
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Martine LARROUCAU, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE,  
M. Jean-Luc MARLE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO,  
Mme Patricia PROHASKA, M. Jean-Paul PORTESENY, M. Daniel LACRAMPE, Mme Mailys DEL PIANTA,  
Mme Nathalie PASTOR.

### 4 - DESIGNATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE DEUX CHEF.FE.S D'ENTREPRISE COMME MEMBRES DE LA COMMISSION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES POUR LES ELECTIONS A LA CHAMBRE DES METIERS

Une Commission municipale de révision des listes électorales pour les élections à la Chambre des Métiers est instituée dans chaque commune.

Elle est constituée du Maire ou de son.s.a représentant.e, du Délégué de l'Administration, d'un.e Chef.fe d'Entreprise et d'un.e Compagnon.ne. A défaut de Compagnon.ne, un.e autre Chef.fe d'Entreprise est désigné.e.

Comme c'est le cas à OLORON, il y aura donc deux Chef.fe.s d'Entreprise. Il est proposé de désigner Monsieur Philippe GARROTE et Madame Céline BODET.

Oùï cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **DESIGNE** Monsieur Philippe GARROTE et Madame Céline BODET comme membres de la Commission Municipale précitée.

Ainsi délibéré à OLORON Ste MARIE le 15 juillet 2020.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 21/07/2020



Le Maire,

  
**Bernard UTHURRY**

